

Vous souhaitez remplacer votre chaudière, isoler votre habitation, rénover un logement ? Vous ne savez pas comment procéder, quels professionnels consulter, quelles aides financières demander ?

RENCONTREZ GRATUITEMENT UN CONSEILLER EN ÉNERGIE PRÈS DE CHEZ VOUS !

Vous pouvez bénéficier du conseil d'un **professionnel de l'énergie** pour

- 1 vous aider à préciser le volet technique de votre projet
- 2 vous informer sur les démarches à effectuer
- 3 vous orienter vers des professionnels référencés



Et ce conseil peut être complété par celui d'un **architecte** ou d'une **paysagiste** pour une prise en compte globale de votre projet.

C

Le service France Rénov' est assuré par le CAUE de la Charente en partenariat avec votre communauté de communes et le Conseil départemental.

Il est disponible par téléphone pour les questions ponctuelles ou sur rendez-vous, dans les locaux du CAUE et dans les permanences assurées au sein des territoires.

05 45 92 95 93 ou infoenergie@caue16.fr

Le CAUE de la Charente assure des missions d'intérêt public. Il intervient hors de tout acte marchand. Ce service est fourni sans engagement pour l'utilisateur.



UN PROJET DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE ? AYEZ LE REFLEXE **FRANCE RENOV'.**

Le service public pour mieux
rénover votre habitat.

FAITES APPEL AUX CONSEILLERS FRANCE RÉNOV' :
LE SERVICE PUBLIC DE RÉFÉRENCE, GRATUIT ET INDÉPENDANT
POUR VOUS INFORMER ET VOUS GUIDER.

0 808 800 700 Service gratuit
à prix appelé ou sur france-renov.gouv.fr



**France
Rénov'**

Le service public pour mieux
rénover mon habitat



CHARENTE
LE DÉPARTEMENT



**Charente
c.a.u.e**
Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement

Ne pas jeter sur la voie publique